



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
SYNDICAT PRESSE, MÉDIAS, CULTURE ET SPECTACLE

ÉLECTIONS DÉLÉGATION UNIQUE DU PERSONNEL 2014

C'est une première chez Yellow Korner, le 19 Mars, nous sommes appelés à voter pour élire notre délégation unique du personnel (DUP). La délégation unique du personnel regroupe les délégués du personnel (DP) ainsi que le comité d'entreprise (CE). Les 2 instances cohabitent.

Les délégués du personnel, c'est qui?

Ils ont pour mission de représenter le personnel auprès de l'employeur et lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application de la réglementation du travail (Code du travail, convention collective, salaire, durée du travail, hygiène et sécurité...).

Ils peuvent être saisis par n'importe quel salarié.

Ils peuvent également être les interlocuteurs de l'inspecteur du travail qu'ils peuvent saisir de tout problème d'application du droit du travail et accompagner, s'ils le désirent, lors de ses visites dans l'entreprise.

Le comité d'entreprise, c'est quoi?

Il est consulté et informé à propos de toutes les décisions d'ordre économique et social que peut être amenée à prendre la direction.

Ainsi, font partie des préoccupations directes du CE :

- L'organisation du temps de travail
- Les embauches et licenciements éventuels
- La rédaction du règlement intérieur
- Les congés
- Les salaires
- La formation.

La consultation du CE par le dirigeant doit être obligatoirement préalable à toute prise de décisions concernant ces sujets.

Outre ces domaines relatifs au fonctionnement de l'entreprise, le CE a également la charge de gérer librement les activités sociales et culturelles mises en place pour ses salariés. L'objectif premier de ces dispositions est d'améliorer la qualité de vie des employés en leur proposant des opportunités en ce qui concerne les mutuelles, la garde d'enfant, la cantine, les voyages, la pratique de sports, l'organisation d'événements spéciaux. Ces prestations ne sont pas obligatoires d'un point de vue légal, mais elles contribuent à la création d'un climat agréable au sein de l'entreprise.

En plus de ces deux organismes, les élus DP et CE voteront ensuite, sur candidature pour désigner les représentants au CHSCT. Il s'agit du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail qui contribue à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Le résultat des élections au premier tour du CE évalue et conditionne la représentativité syndicale. Cette notion est importante puisqu'un syndicat qui n'aurait pas fait un certain score (10%) verrait ses moyens d'actions limités pour porter les revendications des salariés, participer aux négociations avec l'employeur et signer des accords collectifs.

Mobilisons nous pour ces premières élections chez Yellow Korner !
Parce que nous travaillons, nous devons pouvoir participer aux décisions et améliorer nos conditions de travail !

Chez Yellow Korner, on pourrait faire quoi ?

- Que les objectifs fixés pour les galeries soient atteignables pour que nous ayons les primes que nous méritons (Noël 2013).
- Que soit compté comme temps de travail, le temps de fermeture de la galerie (après 20h) incluant le comptage de la caisse et le rangement.
- Que les affectations dans les différentes galeries d'Ile de France, soient raisonnables et respectueuses de notre santé et de notre équilibre entre vie personnelle et professionnelle.
- Que les heures supplémentaires soient payées et récupérées.
- Qu'un repos compensatoire soit mis en place pour les galeries ayant une dérogation pour ouvrir le Dimanche.
- Que notre tenue noire exigée et dont l'entretien est à notre charge nous soit entièrement fournie.

Et la CNT dans tout ça ?

Si nous voulons gagner de nouveau droit et défendre correctement les acquis, il faut un syndicat revendicatif et combatif, porteur des aspirations et revendications des salariés.

La confédération nationale du travail est un syndicat dont la forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Elle est directement issue du peuple et représente ses intérêts.

C'est un syndicat de combat, parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation et que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes.

C'est un syndicat autogestionnaire, pas de permanents à la CNT, les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Et enfin c'est un syndicat solidaire, pour la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus libre avec un projet révolutionnaire pour un futur sans exploitation ni domination.

